

chef de secte, mais seulement que de ses discours, de ses actes, il se dégage une idée mère à laquelle on a donné le nom de Lemirisme, et qui, développant les principes qui lui ont donné naissance, est mère aussi de nombreuses autres conclusions erronées. Le Lemirisme n'est autre que l'*acléricalisme*. M. Lemire se défend d'être, comme homme politique, clérical, tout en gardant dans son cœur sa foi complète. C'est la distinction très claire de l'homme privé et de l'homme public, le premier relevant de Dieu, le second ne relevant que de ses électeurs. Par conséquent à la Chambre, M. Lemire ne représente que ses électeurs, il doit soutenir leur politique et les idées de la majorité qui l'a élu.

— Cette distinction ne peut pas exister. Dieu qui nous a créés, exige tout de nous. Il faut que nous soyions tout à lui, "*sive vivimus, sive morimur*", dit énergiquement saint Paul, "*Domini sumus*". Et l'Apocalypse nous enseigne dans un texte que nous répétons bien souvent: "*Opera enim eorum sequuntur illos*". Point de distinctions entre les actes privés et les actes publics, entre ceux qu'on fait comme individu et ceux qui sont accomplis en vertu de n'importe quelle charge dont nous serions revêtus. Nous avons tout reçu de Dieu, nous lui devons tout. Et l'enseignement de l'Eglise, depuis saint Paul jusqu'à Pie X, s'est toujours constamment informé à ce principe primordial. Je me contenterai de citer l'encyclique *Singulari quadam* du mois de septembre dernier, adressée à l'épiscopat allemand sur la confessionnalité des œuvres ouvrières où ce principe régit toutes les dispositions pontificales.

— On se demande souvent ce qu'est un clérical, mot dont on abuse si fréquemment en France, et ailleurs. Le mot fut inventé par Gambetta dans la séance où il jeta cet aphorisme: "Le cléricalisme, voilà l'ennemi." Il se garda bien de dé-